



Grandes cultures

N°18
03/06/2025



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : entre 4 et 14 Feuilles (BBCH 14-19). Majorité à plus de 6 feuilles (BBCH 15).
- **Limaces et oiseaux** : majorité hors période de risque.
- **Pucerons** : colonisation en cours.
- **Pyrale** : le vol est en progression et se généralise.
- **Sésamie** : Pic de vol dans la moitié sud de Poitou-Charentes.
- **Héliothis** : faibles captures.

Blés et orges d'hiver

- **Stade** : entre grain aqueux (BBCH 71) et grain pâteux-mou (BBCH 85) pour les blés et grain pâteux-mou à pâteux dur pour les orges (BBCH 85-87).
- **Maladies** : peu d'évolution, la majorité des parcelles sont hors période de risque.
- **Pucerons des épis** : présence en progression, surveillez également la présence des auxiliaires.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : Entre jeunes gousses 2cm à fin du stade limite d'avortement.
- **Pucerons verts** : Les pucerons sont présents dans les parcelles, surveillez leur développement, ainsi que la présence des auxiliaires.
- **Tordeuses** : Les vols se poursuivent, installez vos pièges sur les parcelles qui fleurissent et surveillez les vols.
- **Bruches** : Peu d'observations, surveillez la présence de la bruche en période de risque.
- **Mildiou** : Faible présence.
- **Complexe ascochyte/bactériose/colletotrichum** : Surveiller l'apparition et le développement – clé de reconnaissance dans le BSV n°9.

Pois Chiche

- **Stade** : Entre début floraison (R1) et pleine floraison (R2).
- **Héliothis** : Capture des premiers papillons.

Nombre de parcelles	Pois protéagineux de printemps	Pois Chiche
Créées		
Observées	3	10

Le temps s'annonce instable pour cette semaine, Il est changeant accompagné de pluies, généralement faibles, ou d'ondées éparses.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 04	JEUDI 05	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09
Poitiers	 11° / 21° ▼ 20 km/h	 12° / 20° ◀ 25 km/h	 14° / 20° ▼ 20 km/h	 15° / 21° ▼ 30 km/h	 13° / 22° ▲ 15 km/h	 11° / 23° ▲ 10 km/h
Niort	 12° / 22° ▼ 20 km/h	 12° / 20° ◀ 25 km/h	 14° / 21° ◀ 20 km/h	 15° / 22° ▼ 30 km/h	 13° / 22° ▲ 15 km/h	 11° / 24° ▲ 10 km/h
Saintes	 13° / 22° ► 20 km/h	 12° / 21° ◀ 20 km/h	 14° / 22° ▼ 20 km/h	 15° / 21° ► 25 km/h	 12° / 21° ◀ 15 km/h	 10° / 24° ▲ 15 km/h
Angoulême	 14° / 21° ▼ 20 km/h	 13° / 24° ◀ 20 km/h	 15° / 23° ◀ 20 km/h	 15° / 24° ▼ 25 km/h	 14° / 22° ▲ 15 km/h	 11° / 25° ▲ 10 km/h

LIENS UTILES

[Abeilles – pollinisateurs Des auxiliaires à préserver](#)

MAÏS

• Stade phénologique et état de la culture

Les températures ont été profitables pour le développement des maïs. Les parcelles du réseau sont entre 4 et 14 feuilles (BBCH 14 – 19), la majorité des parcelles a dépassé le stade de 6 feuilles.

• Limaces

La majorité des maïs sont actuellement à des stades pouvant supporter les attaques de limaces.

Évaluation du risque :

Les populations de limaces, actuellement faibles, combinées au stade avancé pour la majorité des maïs rendent le risque faible.

Surveillez les limaces uniquement sur les maïs les plus jeunes et en cours de levée.

• Oiseaux déprédateurs

Des dégâts importants sont notés dans une parcelle à 4 feuilles. D'autres attaques sous forme de trace sont encore notées dans 2 parcelles au stade 7 feuilles.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée,

d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez les parcelles tardives.**

Le risque devient faible pour la majorité des parcelles.

• Pucerons

Favorisés par le temps chaud de la semaine dernière, les pucerons sont présents actuellement sur plusieurs cultures.

Sitobion avenae est faiblement présent dans 3 parcelles à 6 feuilles.

Methopolophium est présent faiblement dans une parcelle. Ce dernier est signalé à un niveau approche le seuil indicatif du risque dans une parcelle en sud Vienne.

Des pucerons momifiés ou phagocytés par des champignons ainsi que des œufs de chrysopes ou de syrphes sont maintenant visibles dans nombreuses parcelles.

Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.



Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles</p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

Évaluation du risque :

Les températures de la semaine dernière ont été favorables au vol des pucerons. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte le stade de la culture et également la présence des auxiliaires.

• Autres ravageurs

Cicadelles : présence d'attaques dans plusieurs parcelles, mais limitées aux feuilles basses.

Taupins : des traces d'attaques en général dans plusieurs parcelles.

Noctuelle terricole : dégâts notables dans une parcelle en Charente.

• **Pyrale**

Plusieurs captures sont notées cette semaine pour les 22 pièges à phéromone en place. Ces captures varient de 1 à 23 papillons par piège et se généralisent aux 4 départements.

Pièges à Phéromone :

Le vol des papillons est en progression, avec des captures enregistrées dans 11 des 22 pièges installés :

- Charente et limitrophe (coté Dordogne) : 49 papillons capturés sur 8 pièges.
- Charente-Maritime : 5 papillons capturés sur 8 pièges.
- Deux-Sèvres : Aucun papillon détecté dans le piège.
- Vienne : 11 papillons capturés sur 7 pièges.



Pièges lumineux : le piège de Cram-Chaban (Charente-Maritime) est le seul qui enregistre des captures (4 papillons).

Autres observations :

Les observations réalisées en sud Vienne révèlent la présence de très peu de pontes de pyrales sur 1 à 2% des plantes pour les 3 parcelles examinées. Aucune attaque de larve n'a été détectée.



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ovipositions (nuisibilité si > 10%).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque :

Le vol des pyrales a progressé notamment en Charente et en Vienne. La ponte a vraisemblablement commencé en Charente. La gestion du risque pyrale est moins prioritaire que celle de la sésamie notamment dans partie sud de Poitou-Charentes.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ovipositions de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement pour la partie nord de Poitou-Charentes.

B

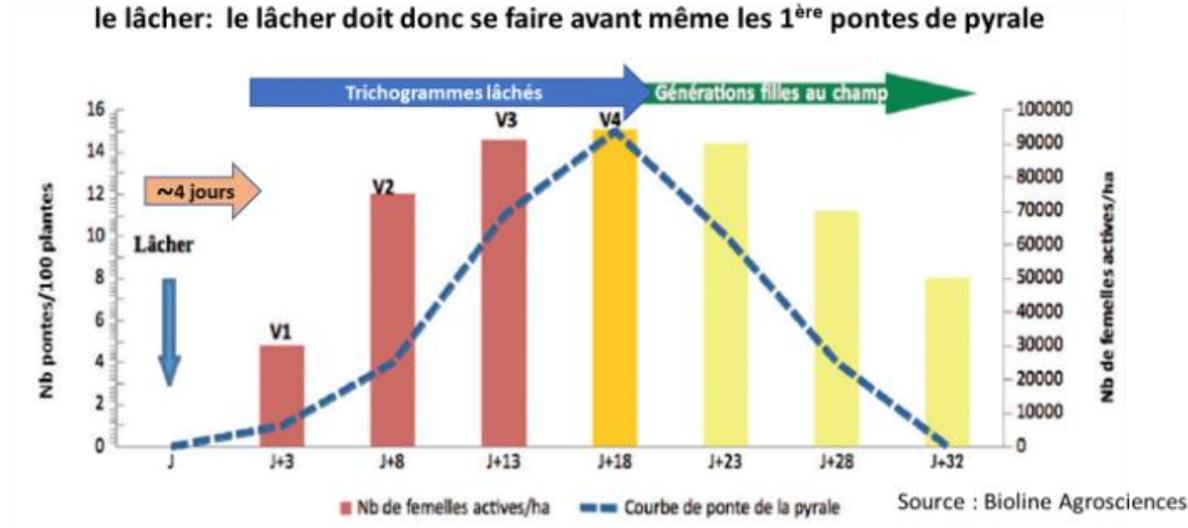
Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie du maïs

Des captures variables de 1 à 11 sésamie/piège, sont notées dans 12 des 23 pièges à phéromone. Avec 2 papillons/piège le vol est en légère progression par rapport à la semaine précédente (1,6 papillon/piège). Le vol de la 1^{ère} génération se poursuit.

- Charente et limitrophe (coté Dordogne) : 13 papillons sur les 4 des 7 pièges.
- Charente-Maritime : 25 papillons sur les 8 des 9 pièges.
- Deux-Sèvres : 5 papillons sur l'unique piège.
- Vienne : 2 papillons sur les 2 des 6 pièges.



Le modèle Nona prévoit le vol de 50% des populations de sésamie du 21 mai (en Charente-Maritime) au 3 juin (en Vienne).

La présence de pied de pontes est signalée en progression en Charente-Maritime (photo d'attaque ci-contre).

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.



Évaluation du risque :

Les températures de la semaine précédente ont été favorables à l'intensification du vol de sésamie et la progression des attaques liées aux pieds de pontes. Le risque de pied de ponte est à considérer localement.

Les conditions climatiques restent favorables pour la fin du vol dans la partie sud de Poitou-Charentes. Surveillez les dégâts liés aux pieds de pontes.

Le risque sésamie a progressé, il devient fort dans la partie sud Poitou-Charentes et faible à modéré dans la partie nord. Selon les secteurs, la gestion de la sésamie doit être prioritaire à celle de la Pyrale dans les 4 départements.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste.](#)

- **Héliothis sur maïs**

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Les conditions climatiques de 2024 ont permis l'apparition d'attaque de ce ravageur sur le maïs dans de nombreux secteurs de Poitou-Charentes. Un réseau de surveillance est mis en place grâce aux observateurs de ce BSV.

1 papillon est capturé dans 1 des 3 pièges.

Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- [Fiche Ephytia](#)
- [Fiches accidents du maïs](#)

Blés et orges d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades des blés varient entre grain aqueux (BBCH 71) et grain pâteux-mou (BBCH 85). Les plus avancés sont au stade grain pâteux-dur (BBCH 87).

Les orges du réseau sont entre grain pâteux-mou (BBCH 85) et grain pâteux-dur (BBCH 87).

Les surfaces foliaires vertes (fonctionnelles) sont en baisse dans de nombreuses situations notamment dans les sols à faible réserve utile.

Toutes les parcelles d'orges d'hiver sont hors période de sensibilité aux maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sorti des barbes.

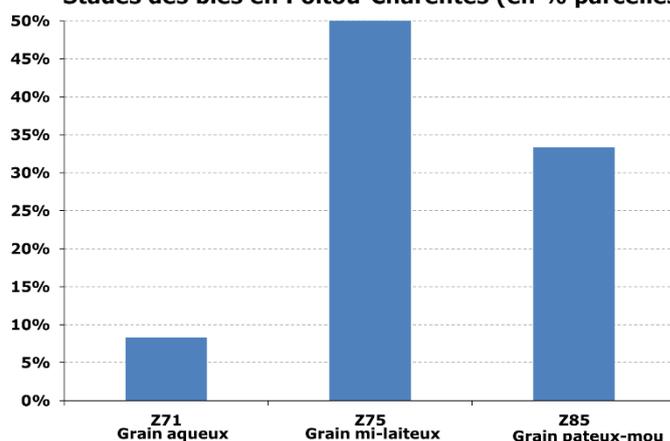
• Maladies foliaires

Peu de notations de maladies sont remontées dans la base pour cette semaine.

- Septoriose : les symptômes sont en progression sur les F3 et les F2, mais les intensités d'attaques restent faibles sur ces feuilles (excepté les situations sans protection foliaire où la maladie est généralisée). La F1 est majoritairement saine et les surfaces vertes notamment des F1 et des F2 sont globalement préservées dans les parcelles en sol profond.
- Rouille jaune : forte présence dans une parcelle en Vienne.
- Rouille brune : notée dans une parcelle en Vienne.



Stades des blés en Poitou-Charentes (en % parcelles)



Évaluation du risque :

La majorité des orges d'hiver sont hors période de risque et les parcelles de blé approchent de la fin de période de sensibilité aux maladies foliaires et bien que les symptômes soient présents, il n'est plus justifié de reconsidérer le risque lié aux maladies foliaires à ce stade.

On considère globalement qu'une intervention de protection contre les maladies foliaires du blé n'est plus valorisée après la chute des étamines soit 15 jours à 3 semaines après l'épiaison sauf cas particulier. Les interventions tardives sont à réserver aux situations favorables (sols profonds à pression maladie importante).

Par ailleurs, en Poitou-Charentes, le cycle est fréquemment écourté par l'échaudage qui réduit la période de protection à couvrir.

Surveillez l'évolution des maladies foliaires notamment des rouilles et de la septoriose pour les situations tardives.

Méthodes alternatives.

Choix variétal : utiliser des variétés plus tolérantes, retarder les dates des semis.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Pucerons des épis

Ils sont présents dans 2 parcelles sur 1 à 30% des épis.

La présence des Auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes (photo ci-contre), n'est pas encore signalée sur les épis du blé, mais ces derniers peuvent être présents actuellement sur les cultures mitoyennes comme le pois ou le colza.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires qui, ces dernières années ont régulé suffisamment les populations pour éliminer les risques de dégâts.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



Évaluation du risque :

Les parcelles de blé sont en période de risque et les infestations sont en cours. Surveillez la progression des populations de pucerons sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires. Le **risque est actuellement faible à modéré**.

L'observation des différents auxiliaires permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-233 datant du 05/04/25. [Téléchargez la liste](#).

• Autres ravageurs

Criocères ou léma (photo ci-contre) : leurs attaques sont signalées dans de nombreuses parcelles. Ces attaques n'affectent généralement pas le rendement.

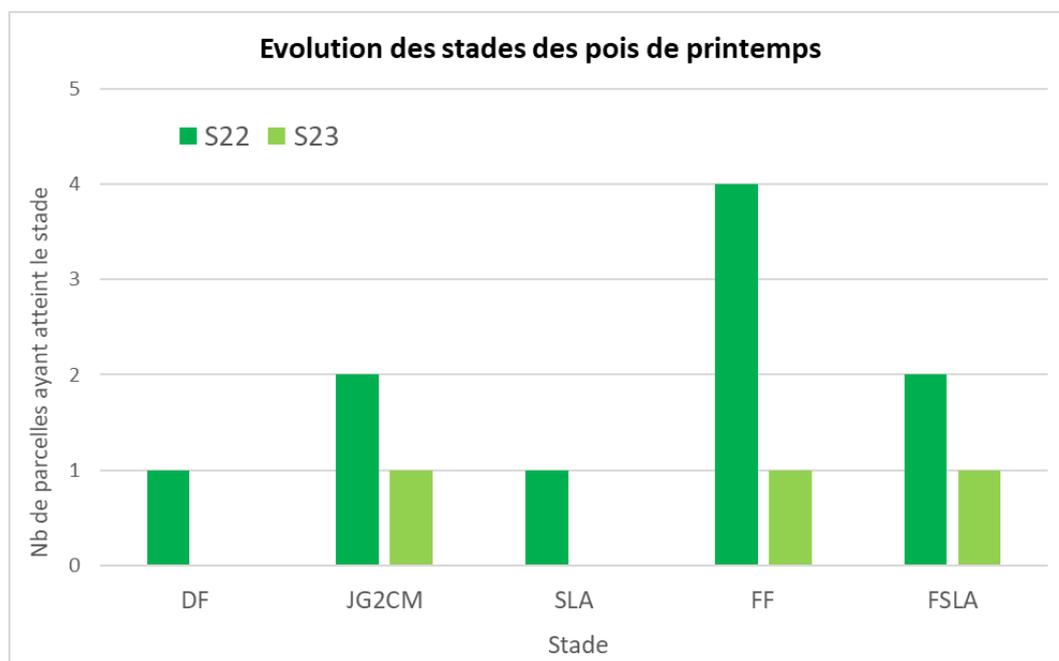


Pois protéagineux de printemps

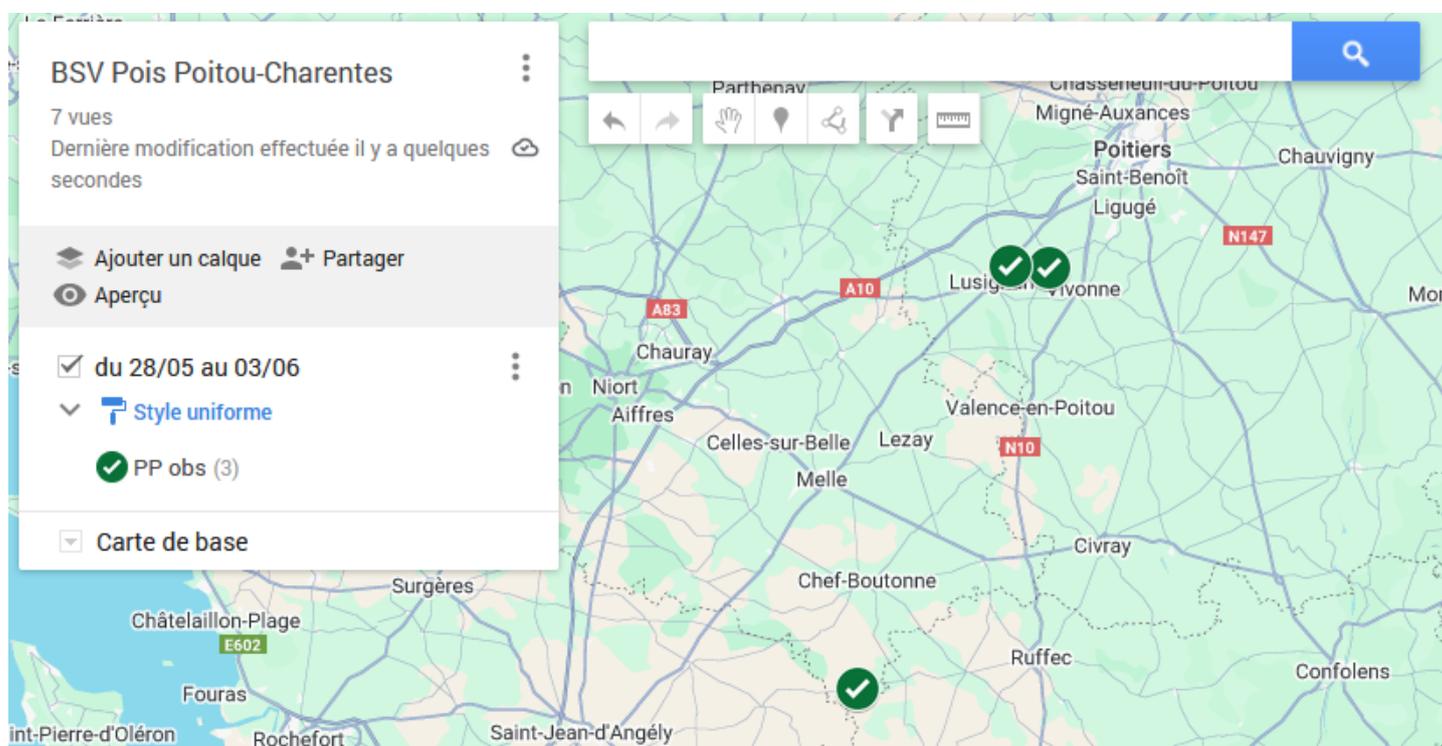
• Stade

Cette semaine, 3 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.

Les gousses sont visibles et se remplissent. Les stades s'étendent de jeunes gousses 2cm à la fin du stade limite d'avortement.



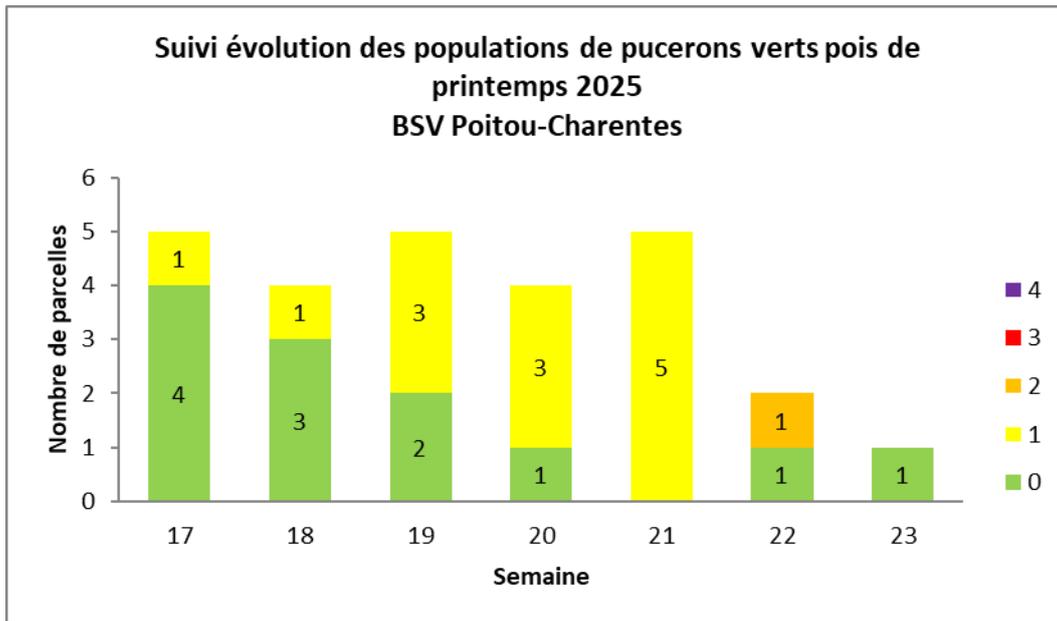
Evolution des stades des pois de printemps



Carte des parcelles de pois observées du 28 mai au 03 juin 2025

- **Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)**

Les pucerons verts ne sont pas observés sur les parcelles du réseau cette semaine.



Période de risque : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque :

Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est **de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons** ;

De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante** ;

À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante**.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque :



Avec les informations disponibles, le risque est **faible** : les pucerons sont peu présents.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

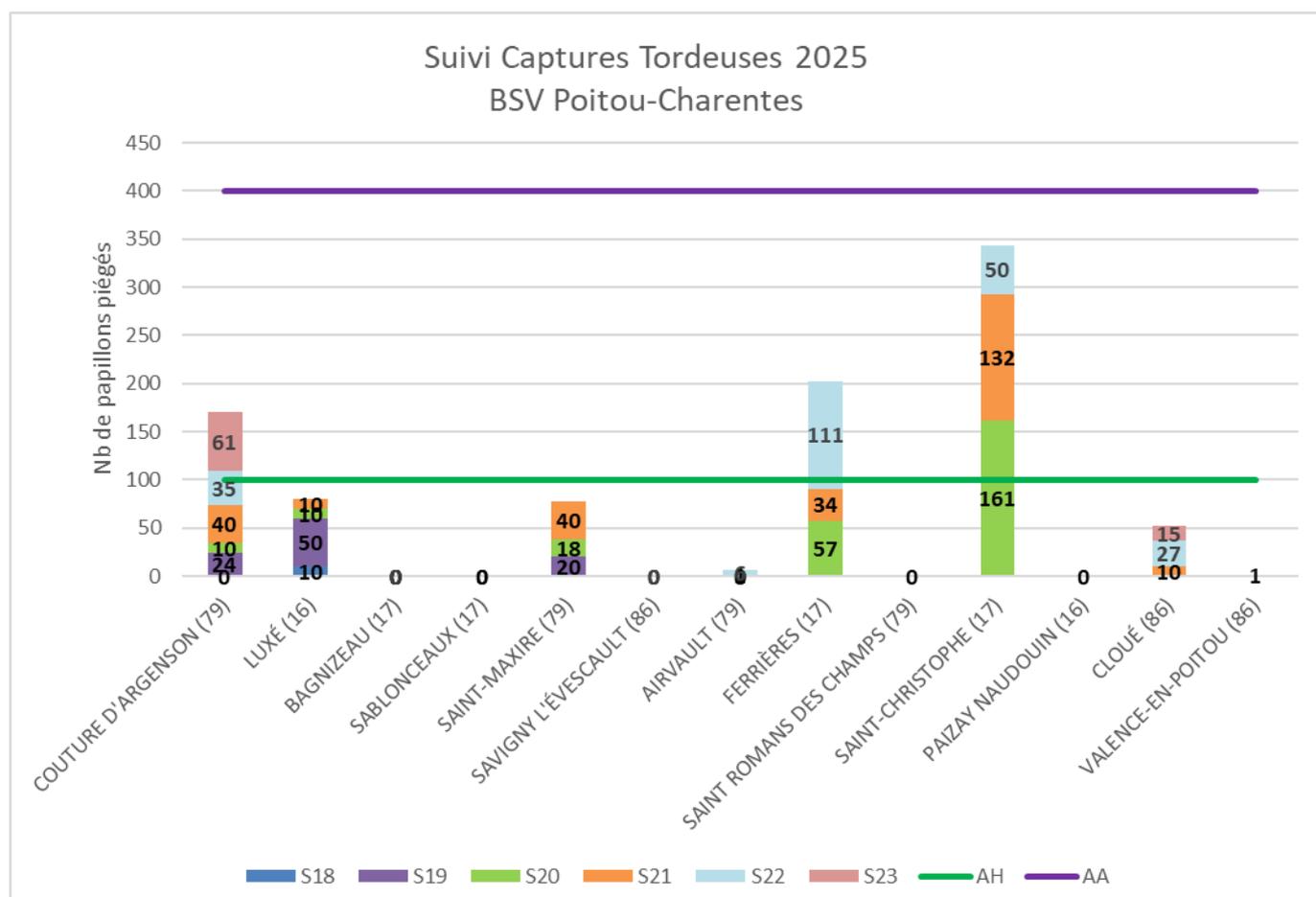
Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

• Tordeuse du pois

Des tordeuses sont capturées sur 2 parcelles de pois de printemps cette semaine. Les captures vont de 15 à 61 papillons piégés.

Trois parcelles sont au-dessus du seuil pour l'alimentation humaine, mais aucune n'a atteint le seuil pour l'alimentation animale.

Pensez à suivre régulièrement les captures afin de quantifier les dynamiques de vol.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**.

Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

Évaluation du risque :



Le risque est considéré comme **modéré** : les pois sont dans la période de risque, et les vols se poursuivent.

Installez vos pièges à phéromones dès le début floraison et relevez-les toutes les semaines afin de suivre la dynamique de vol des tordeuses.

• Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)

Cette semaine les bruches sont observées sur 1 parcelles du réseau.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque :



Le risque est considéré comme **faible**.

Certaines parcelles de pois sont dans la période de risque.

Surveillez attentivement la présence de bruches dans les parcelles de pois à partir du stade JG2CM, notamment si les températures sont supérieures à 20°C.



Bruche sur pois de printemps (FREDON Nouvelle Aquitaine)

• Mildiou du pois

Le mildiou du pois (contaminations secondaires) n'est pas observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Le développement du mildiou est favorisé par un temps gris et humide. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Période de risque :

Le mildiou doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires.
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Évaluation du risque :

Le risque est **faible** : A surveiller avec le temps gris et doux annoncé cette semaine.

Le temps sec et ensoleillé limite le développement du mildiou.

• Complexe ascochytose/bactériose/colletotrichum

La présence d'ascochytose est observée sur 3 parcelles de pois de printemps cette semaine, à des intensités variables.

Période de risque

De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque :

Le risque est **faible** à **modéré** : Surveillez vos parcelles avec l'alternance de temps humide et doux attendue cette semaine.

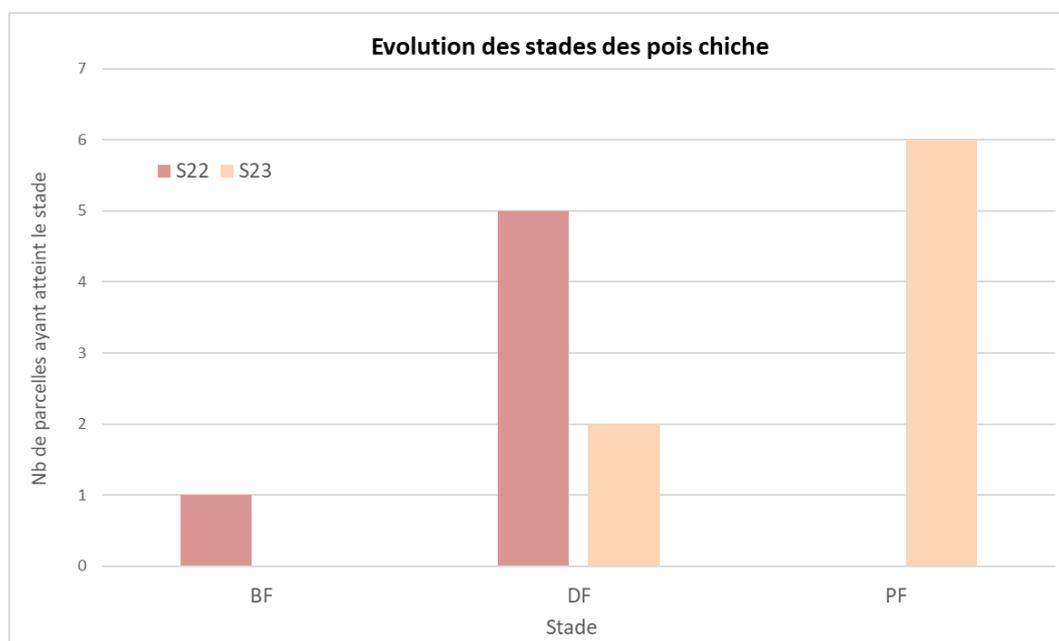
Le temps sec et ensoleillé limite le développement des maladies hivernales, que ce soit de l'ascochytose, de la bactériose ou du colletotrichum.

La clé de reconnaissance des maladies aériennes du pois est accessible dans le BSV n°9 pour plus d'informations.

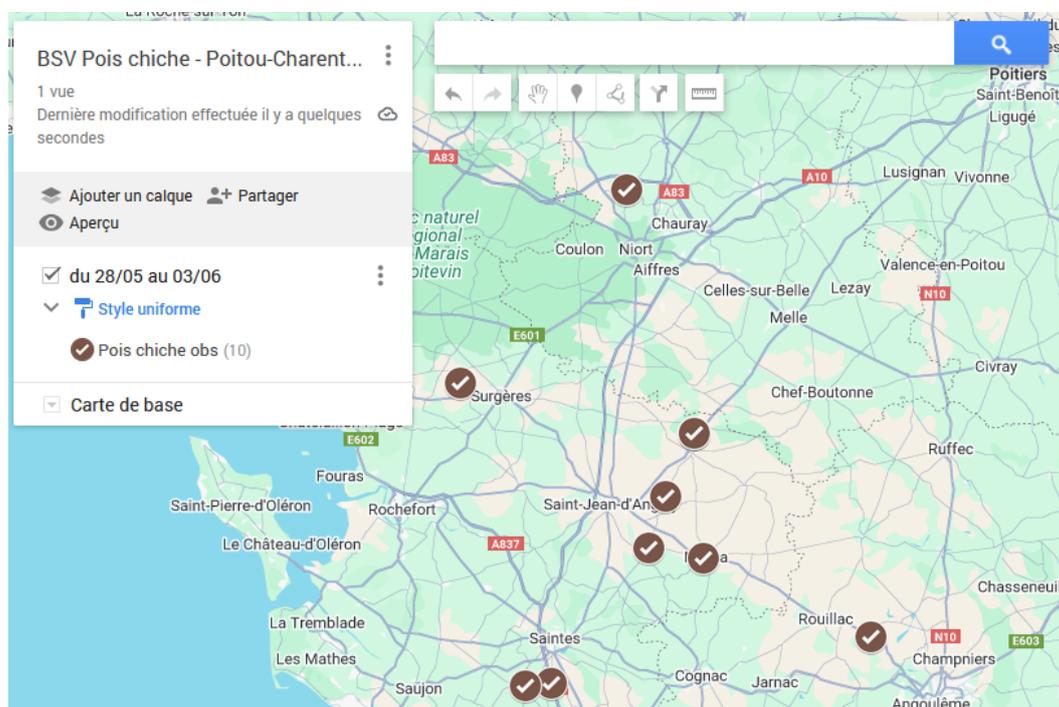
Pois Chiche

• Stade

Cette semaine, 10 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. Les stades des pois chiches vont de début floraison à pleine floraison.



Evolution des stades des pois chiche

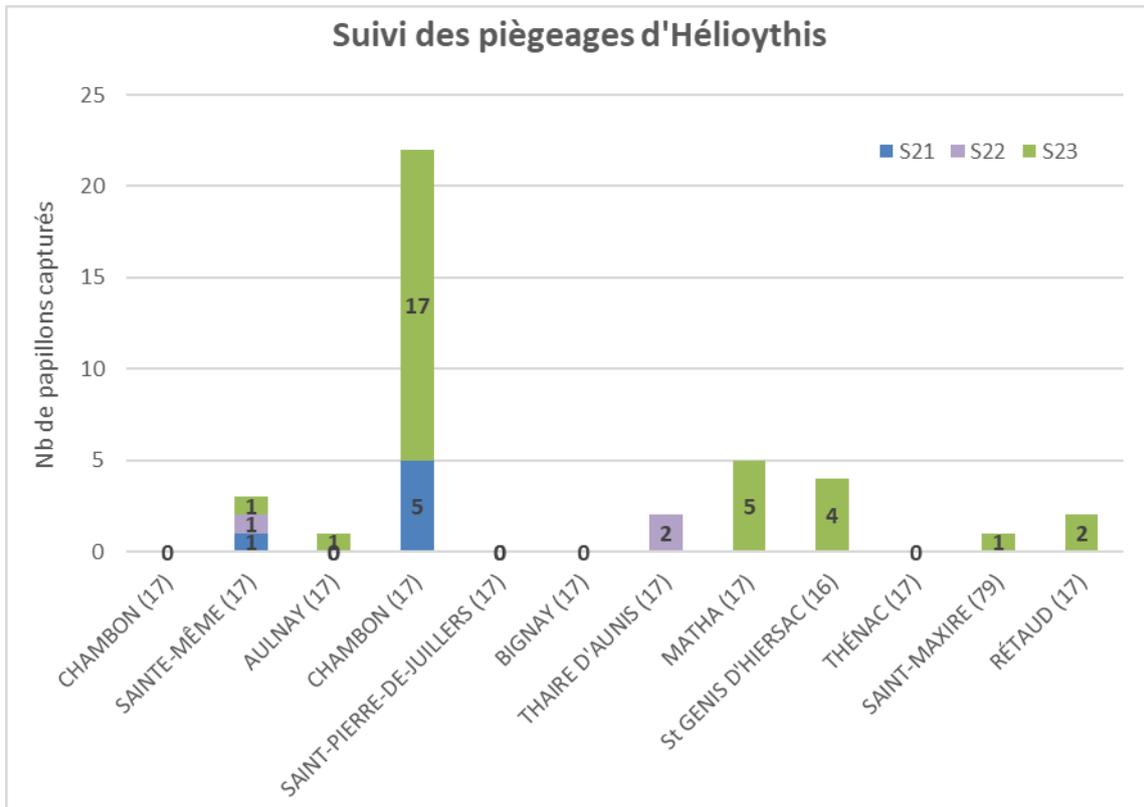


Carte des parcelles de pois chiche observées du 28 mai au 03 juin 2025

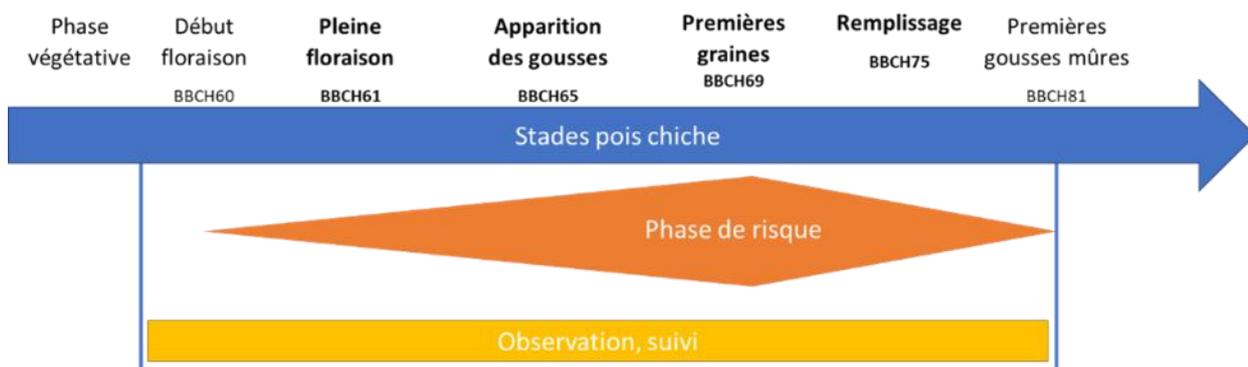
- **Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)**

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges en végétation à partir de début floraison, qui permettent de détecter la présence de papillons et de suivre les vols.

Cette semaine, 1 à 17 papillons sont capturés selon les parcelles suivies.



Héliothis : période de risque et de suivi





Papillon d'*H. armigera* - Photo FREDON Aquitaine



Chenilles d'*H. armigera* dans gosses de pois chiche - Photo Terres Inovia

Évaluation du risque :



Le risque est **faible** : si les premiers papillons sont capturés, l'absence de gosses (et de graines) limite le risque.

Soyez vigilants dès l'apparition des premières gosses, par temps sec et ensoleillé.

• Autres ravageurs du pois chiche

Cette semaine quelques dégâts de mouches mineuses sont observés dans une parcelle du réseau à SAINT-MAXIRE (79).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

AGRICULTEURS, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 16, CA 17, CA 79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Coopérative de Matha, EI.BOTET, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Groupe CA17-CA79, ISIDORE, Lycée Agricole Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS Lamy-Bienaimé, SOUFFLET AGRICULTURE, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".